

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND – MAÎTRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu la loi n°87-018 du 21 septembre 1987 portant Création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la session ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 19 avril au 02 juin 2016 ;

DECRETE

Article 1^{er} : sont promues à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin, au grade d'**Officier** pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

1- Présidence de la République

- *Monsieur AMOUSSOU Cocou Albert*, Administrateur d'Action Culturelle (ancien chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin, décret n°2008-198 du 08 avril 2008).

2- Cour Constitutionnelle

- *Monsieur DJAHUNTA Comlan*, Administrateur à la retraite, (ancien chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin, décret n° 2003-289 du 07 août 2003).

3- Cour Suprême

- *Monsieur AKPOMEY DANSOU Honoré*, Magistrat, (ancien chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin, décret n°2004-513 du 14 septembre 2004)

4- Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales

- *Monsieur ALI Ibrahim*, Enseignant, (ancien chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin, décret n°2004-513 du 14 septembre 2004).

5- Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle

- *Monsieur BABIO Ayouba*, Professeur certifié (ancien chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin, décret 2005-815 du 04 août 2005)

Article 2: sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin, au grade de chevalier pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

1- Présidence de la République

Messieurs

- **AGBOKOU Aimé Germain**, Informaticien ;
- **KEKE Jean-Claude Sourou**, Enseignant-Chercheur.

2- Cour Constitutionnelle

- *Madame GIBIGAYE Falilatou*, Juriste.

3- Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication

- *Monsieur* BOURAÏMA Djima Atou Adissa, Secrétaire des Services Administratifs.

4- Conseil Economique et Social

- *Monsieur* AGBOTON Abel Jean-Marie Félix, Conseiller pédagogique.

5- Ministère d'Etat chargé du Plan et du Développement

- Madame COASSI VIOSSI Rosine, Administrateur

6- Ministère de la Justice et de la Législation, Garde des Sceaux

Messieurs :

- ABODE Claude, Secrétaire Adjoint des Services Administratifs ;
- ADJAFFON Ernest Coffi, Greffier

7- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

- *Monsieur* ADJOVI Fulbert Macaire Dossa, Diplomate.

8- Ministère de l'Economie et des Finances

- Madame CODJOVI Mireille Hortense, Contrôleur des Services Financiers

9- Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique

Messieurs :

- ADAM Djamio, Caporal ;
- ADERE Mathieu Sossou, Sapeur pompier ;
- AGBAKOU Sèdjro Achille Armel, Sapeur pompier ;
- BOSSOU Ekochodjouhouan Kachichè Serge, Caporal

10- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

- Madame AGBOHESSOU Afiavi Diane, Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale.

Messieurs :

- ADAM Abdou Rafiou, Contrôleur du Développement Rural à la retraite ;
- AGBODOLI Agossou Adohounwa Justin, Ingénieur du Développement Rural à la retraite ;
- ANGLO Valentin, Ingénieur des Services Techniques des Travaux Publics à la retraite ;
- ASSONGBA Danhin Yao Norbert, Ingénieur du Développement Rural à la retraite ;
- BOKO Dominique Dénagon, Contrôleur du Développement Rural.

11- Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales

Messieurs :

- ABATI Adjèran Bankolé Léfi, Archiviste ;
- AHYI Jean-Gérard Germain Mensah Puges, Administrateur du Travail et de la Main d'œuvre ;
- BABA GOUNGOUN Houngbégnonvi Marcellin, Technicien Supérieur de l'Action Sociale ;
- DAZOGBO Appolinaire Médard, Sociologue ;
- DOSSOU-GBETE Donatien, Administrateur.

12- Ministère de la Santé

Mesdames

- ADEOKO Elisabeth, Sage-femme d'Etat à la retraite ;
- ADEGNIKA Karamatou Ognilola, Sage-femme d'Etat ;
- APEDO Gnonnougan Antoinette, Sage-femme d'Etat.

Messieurs :

- AMOUSSOU Théodore Calixte, Technicien de Laboratoire d'Analyses Médicales ;
- ANAGONOU Assogba, Infirmier diplômé d'Etat ;
- HOLLO Gislain Arnaud, Administrateur ;
- SOVI Akotonou Félix, Secrétaire des Services Administratifs.

13- Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation

Professionnelle

- Madame ALADJI BONI SYLLA Adiza Sylla, Enseignante

Messieurs :

- ADIKO Katchéssilé Barnabé, Administrateur des Services Financiers à la retraite ;
- AGBIHOUNKO Antoine, Enseignant à la retraite
- ATORO Ismaïl, Professeur certifié ;

14- Ministère des Enseignements Maternel et Primaire

- *Madame* AGANI Elisabeth, Institutrice à la retraite.

Messieurs :

- ADJISSE Dieudonné, Instituteur à la retraite ;
- ADJOKPO Clément, Enseignant- Conseiller Pédagogique ;
- AKIYO Bio Luc, Enseignant ;
- AKPAO Oniodjè, Enseignant ;
- ALINDIN Eugène Mahoutin ; Instituteur
- ALLOU Salifou Abdoulaye, Instituteur ;
- ANIAMBOSSOU Stanislas Didace, Instituteur ;
- ATINDEHOU Maurice Aristide, Enseignant.

15- Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication

- *Monsieur* DAGBA Narcisse Arsène, Informaticien.

16- Ministère de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat

- *Mesdames :*
- AGBOÏGBA Adjouavi Léontine, Secrétaire des Services Administratifs à la retraite ;
- BOCOVOU Sègbénagnon Lucienne épouse GBEDAN, Attachée des Services Administratifs ;
- *Monsieur* ADEDEMI Fred Jonathan Guekpon, Administrateur des Services Financiers.

17- Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable

- *Madame* TIDJANI Haholatou, Administrateur.

Messieurs

- d'ALMEIDA Anasthase Magloire, Forestier ;
- DEGUENONVO Emile, Contrôleur des Eaux et Forêts ;
- GOROSSO François, Forestier à la retraite.

18-Ministère des Sports

- Monsieur ALLAGBE NOUTAÏ Mathias, Instituteur.

Article 3 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.-

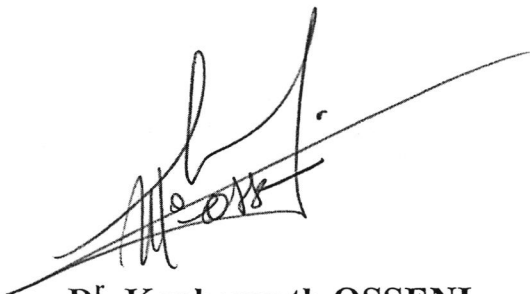
Fait à Cotonou, le 14 septembre 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Patrice TALON.-

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin,



D^r. Koubourath OSSENI.-

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTRES 21 – GCONB 20 – SGG 4 –
DEPARTEMENTS 12 – DPE-DLC-INSAE3 – CSM-DGCST 2 – BN-DAN-ONIP 3 – UAC-FASDEP-ENAM 3 – JORB 2 –
INTERESSES 59.